



■ AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 17-90209

Mardi 27 Juin 2017

Date d'envoi au service éditeur : 27/06/2017

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 47
 Annonce No **17-90209**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

C. A. du Grand Villeneuve, rue Paul Langevin, 47300, VILLENEUVE SUR LOT, F, Courriel : contact@grand-villeneuve.fr, Code NUTS : FR614

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://cc-villeneuve.marcoweb.fr>Adresse du profil acheteur : <http://cc-villeneuve.marcoweb.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://cc-villeneuve.marcoweb.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuve, Boulevard de la République BP 317, 47307, VILLENEUVE SUR LOT, F, Courriel : marches.pub@grand-villeneuve.fr, Code NUTS : FR614, Adresse internet : <http://cc-villeneuve.marcoweb.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://cc-villeneuve.marcoweb.fr>à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuve, Boulevard de la République BP 317, 47307, VILLENEUVE SUR LOT, F, Courriel : marches.pub@grand-villeneuve.fr, Code NUTS : FR614, Adresse internet : <http://cc-villeneuve.marcoweb.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Agence/office régional(e) ou local(e)

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : SERVICE DE TRAITEMENT ET DE TRANSPORT DES DECHETS VEGETAUX

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Transport, Végétaux

Descripteur principal : 90513000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Prestations de broyage de transport et de traitement des déchets végétaux du territoire de la CAGV. Forme de marché : à bons de commande sans minimum ni maximum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 01/10/2017 jusqu'au 30/09/2018. Montant estimatif des prestations pour la durée de l'accord-cadre : 900 000,00 euro(s)

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 900 000,00 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Services de broyage et de traitement des déchets végétaux

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Transport, Végétaux

Code CPV principal : 90513000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR614

Lieu principal d'exécution :

- II.2.4) **Description des prestations** : Les prestations comprennent : - D'une part le broyage sur le site de la plate-forme du Rooy des déchets végétaux - D'autre part le traitement de ce broyat sur un site ou par un moyen autorisé et réglementaire
- II.2.5) **Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 60.0
Prix :
1. PRIX / Pondération : 40.0
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 800 000,00 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Aucune
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Service de transport des broyats de végétaux générés par le Lot N°1
Lot n° : 2
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Mots descripteurs : Transport, Végétaux
Code CPV principal : 60100000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FR614|
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Le transport des broyats végétaux vers le site de traitement des déchets défini par le titulaire du lot n°1. Ce transport est à exécuter suivant les règles du Code de la Route et la réglementation en vigueur.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Performances en matière de protection de l'environnement / Pondération : 20.0
Prix :
1. PRIX / Pondération : 80.0
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 100 000,00 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Aucune

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Attestations d'assurances en cours de validité;
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : L'entrepreneur fournira à la date de signature de la présente, son récépissé de déclaration relative à son activité de traitement pour le lot N°1 et de transports pour le lot N°2 de déchets non dangereux, valable pour 2017 et 2018.;
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés** :
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution** : Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date fixée par ordre de service. Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Prix ajustables annuellement. Avance de 5.0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

11 août 2017 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 11 août 2017 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie papier est autorisée : Poste avec AR, Dépôt contre récépissé La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un avis de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format Xades, Cades ou Pades. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 17-cagv-0001

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet CS 21490, 33063, BORDEAUX CEDEX, F, Téléphone : (+33) 5 56 99 38 00, Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, Fax : (+33) 5 56 24 39 03, Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**VI.4.3) Introduction de recours :****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet CS 21490, 33063, BORDEAUX CEDEX, F, Téléphone : (+33) 5 56 99 38 00, Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, Fax : (+33) 5 56 24 39 03, Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

27 juin 2017

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : **17-CAGV-0001**

Libellé de la facture : CA Grand Villeneuvois Service financier 24 Rue du Vieux Pont, F-47440 Casseneuil.

Siret : 20002330700016

Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 11 août 2017

Objet de l'avis : SERVICE DE TRAITEMENT ET DE TRANSPORT DES DECHETS VEGETAUX

Nom de l'organisme : Direction des Services Techniques - Service Environnement

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



